



Retrouvez l'intégralité du plan d'actions en scanant ce QR code ou sur <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/2emes-assises-regionales-du-logement-a26573.htm>

F. Les CAUE d'Occitanie: catalogue de formations élus et professionnels

D. Charte habitat et qualité SICOVAL

Actions inspirantes

1.2.1 : Caserne Roger Narbonne, ancienne gendarmerie programme mixte ALOGEA

1.2.2 : Groupe de travail sobriété foncière et PLH Septembre 2023 DREAL

1.2.3 : Territoire engagé pour le logement - Toulouse, Grand Matabiau et Cartoucherie

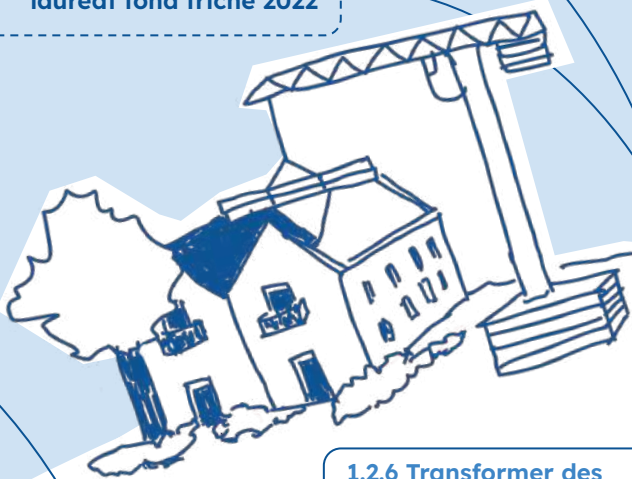
1.2.4 : Lodève, îlot Fleury, lauréat fond friche 2022

1.3.3 : Groupe les Chalets, "Les reflets de Brienne" VEFA inversée

1.3.6 : Etude action Fondation Abbé Pierre "mobiliser le parc privé à des fins sociales"

1.1.1 : Atelier des solutions pour une dynamique de logement social dans le Gard - DDTM30

1.1.2 : Plateforme aide aux territoires (aides-territoires.beta.gouv.fr)



1.2.6 Transformer des bureaux et bâtiments tertiaires en logements

1.2.5 Mobiliser les friches sur tous les territoires

1.2.4 Mobiliser les appels à projets et financements pour produire du logement en Occitanie

1.2.3 Analyser la faisabilité de création d'outils de portage à long terme à l'échelle régionale

1.2.2 Mieux mobiliser les outils fonciers existants

1.2.1 Répertoire et mobiliser le foncier public en faveur du logement

1.3.5 Développer le conventionnement dans le parc privé

1.3.4 Développer les outils opérationnels pour produire du logement social sur les communes SRU ou travers des contrats de Mixité Sociale (CMS)

1.3.3 Inciter à communiquer positivement autour de la production de logements sociaux

1.3.2 Réfléchir à des modes de production et nouveaux modèles permettant de mieux équilibrer les opérations

1.3.1 Optimiser les aides en vue de mieux équilibrer les opérations

1.1 Mobiliser un réseau d'acteurs élargi pour produire du logement

1.2 Agir sur le foncier

1.3 Produire du logement social pour répondre aux besoins

Axe 1. Produire du logement, s'adapter aux territoires



Autres points de débat

- Mieux documenter l'état des capacités de maîtrise d'ouvrage des bailleurs sociaux pour identifier les pistes d'amélioration
- S'interroger sur les apports et les difficultés de mise en oeuvre de l'article 55 de la loi SRU
- Simplifier la demande de logement social (approche centrée sur l'usager)
- Adapter les aides de l'ANAH selon les contextes particuliers
- Faire évoluer la garantie VISALE avec Action logement pour la mobiliser dans les dispositifs de location/sous-location.
- Relancer les Observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE) et jeunes
- Pour lutter contre les fraudes concernant "Mon Accompagnateur Rénov" et les dossiers "Parcours Accompagné" (MPR PA), partager avec l'Anah des propositions techniques d'améliorations
- Faciliter la mobilisation du foncier dans les espaces périurbains pavillonnaires.

Axe 6. Actions transversales

- A. Développer la connaissance sur les besoins en logement
- B. Répertoire et suivre les initiatives et expérimentations locales
- C. Partager une boîte à outils
- D. Créer un référentiel qualité des logements et des espaces publics
- E. Mieux faire connaître les diverses aides et moyens de financements à disposition des opérateurs
- F. Faire connaître les dispositifs liés aux logements par des formations
- G. Intégrer les éléments de ce plan d'actions dans les PLUI-H, PLH et les PDALHPD

Axe 5. Construire des parcours d'accompagnement sans rupture

- 5.1.1 Informer et sensibiliser les personnes concernées et les professionnels sur le contexte et les modalités d'accès au logement social en Occitanie
- 5.1.2 Accompagner l'entrée dans le logement social
- 5.2.1 Mieux coordonner les parcours dans une logique d'accompagnement global
- 5.2.2 Développer les dispositifs de prévention des expulsions locatives
- 5.3.1 Proposer et animer une gamme de solutions diversifiées de logements
- 5.3.2 Développer l'accompagnement dans le logement

5.4.1 Recueillir, transmettre et partager l'information

5.3 Adapter l'offre de logement et d'accompagnement

5.4 Coordonner, animer et consolider les partenariats

Axe 4. Accélérer la rénovation des logements et prendre en compte le changement climatique

4.1 Adapter l'habitat au changement climatique

4.1.1 Promouvoir la performance environnementale des logements adaptée au territoire

Décarboner les logements
Approche 3, 30, 300
Diminuer la consommation de l'eau dans les projets de rénovation et de construction
Mettre la biodiversité au cœur des opérations de logements
Travailler sur le confort d'été

4.1.2 Adapter les logements au risque de forte chaleur

4.1.3 Favoriser l'usage des matériaux bio et géo sourcés

4.1.4 Communiquer auprès des filières sur les risques et les solutions: retrait gonflement des argiles, risques sismiques, inondations, etc

4.1.4 Etude CEREMA "Adaptation des territoires littoraux méditerranéens au changement climatique"

4.2 Massifier les rénovations d'ampleur

4.2.1 Conforter le dispositif d'information, conseil et orientation du public sur l'ensemble des thématiques de l'habitat privé

4.2.2 Promouvoir les rénovations d'ampleur dans le parc privé

4.2.3 Promouvoir les rénovations d'ampleur dans le parc public

4.2.2 Dispositif seconde vie (renouveler le cycle de vie d'un bâtiment)

4.2.1 "Les cafés climat" ALEC Montpellier

3.2.5 La maison de l'habitat, Grand Narbonne

4.3 Aller vers les publics et les accompagner dans les économies d'usages

4.3.1 Lutter contre la précarité énergétique

4.3.2 Impliquer les citoyens sur l'impact du changement climatique en lien avec l'habitat

4.3.2 Fresque du climat des locataires DOMITIA Habitat

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

4.3.1 Mise en oeuvre du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) Agence départementale de l'habitat et du logement du Gard

Actions inspirantes

2.4.1 ADIL 31 "Etudier la vacance de logements sur un territoire" guide à destination des communes

2.5.1 Démarche BIMBY SICOVAL et Verdun-sur-Garonne (DDT82 et commune)

2.5 DDTM 34 et CAUE 34 Plaque "réussir la densité: variété de logements et diversité d'espaces"

Axe 2: encadrement des loyers Montpellier

2.5 Densifier, optimiser les quartiers hors centre ancien (pavillonnaires, friches commerciales et économiques)

2.4 Remettre dans le circuit les logements vacants

2.3 Lutter contre l'habitat indigne

2.2 Reconquérir des bâtiments captés par d'autres usages

2.1 Produire et rénover en centre ancien

Axe 2. Agir sur l'habitat existant

2.5.2 Promouvoir les études sur le potentiel de surélévation

2.5.1 Prendre en compte le potentiel foncier des quartiers pavillonnaires, développer la densification parcellaire (BIMBY)

2.4.2 Analyser le dispositif ANAH vente d'immeubles à rénover (VIR) et le dispositif d'Intervention Immobilière et Foncière (DIIF)

2.4.1 Promouvoir les bonnes pratiques et retours d'expériences pour le repérage et traitement des logements vacants

2.3.2 Informer les locataires résidant dans des logements insalubres ou indécents de leurs droits

2.3.1 Inciter à mettre en place le "permis de louer" pour lutter contre les logements dégradés

2.2.2 Connaître son parc de meublé de tourisme et autres hébergements touristiques

2.2.1 En zone côtière, mobiliser le parc de copropriétés de tourisme vieillissantes, désaffectées dans le cadre du Plan Littoral 21

2.1.4 Initier une démarche conciliant transition écologique et préservation du patrimoine

2.1.3 Aller vers les habitants pour tenir compte de leurs attentes et besoins pour habiter dans un centre ancien dans le cadre d'un programme de revitalisation.

2.1.2 Développer le bail à réhabilitation pour rénover l'habitat existant en proposant des logements locatifs abordables

2.1.1 Poursuivre et renforcer les actions mises en oeuvre dans les opérations programmées d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH - RU)

2.3.2 Fondation Abbé Pierre et ADIL 31: éclairage régional Occitanie 2024 et étude habitat indigne Toulouse

2.2.1 Etude EPFO résidence de tourisme Aude (Gruissan et Leucate) 2019

2.1.4 Expérimentation ENERPAT (Energie et Patrimoine) à Cahors. Suivi d'un immeuble réhabilité en centre ancien.

2.1.2 ADAGES, Sète. Ile Sud. 6 logements en bail à réhabilitation OPAH-RU

2.1.1 OPAH-RU centre-ville de Castelnaudary

2.1.1 OPAH-RU centre-ville de Castelnaudary

a) Aide pour accompagner les communes/intercommunalités à développer le BIMBY

b) Développer des études urbaines dans les quartiers pavillonnaires (Bimby): mobilité, espaces publics...

c) Diffuser le guide des bonnes pratiques de la division parcellaire (CEREMA) <https://www.cerema.fr/fr/print/pdf/node/3964>

d) Entretiens architectes / propriétaires

e) Densifier en créant des logements seniors sur les zones pavillonnaires

f) Valoriser des exemples de quartiers pavillonnaires transformés "exemplaires"

g) OPAH pavillonnaire

h) Accompagner les propriétaires: achat groupé pour faire sauter les cahiers des charges des lotissements. Convaincre les propriétaires.

- 3.1.1 Mettre en oeuvre la partie logement du "plan d'action pour réduire les tensions de recrutement des emplois saisonniers"
- 3.1.2 Promouvoir des structures pour les jeunes (FJT, RSJA, logement social jeunes de 30 ans, résidences étudiantes)
- 3.1.3 Permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et faciliter les parcours résidentiels
- 3.1.4 Répondre aux besoins de sédentarisation des gens du voyage en développant l'habitat adapté
- 3.1.5 Développer des solutions de logements de transition à l'échelle des intercommunalités pour répondre aux besoins ponctuels et urgents

- 3.2.1 Faciliter l'accès des publics prioritaires au logement social
- 3.2.2 Favoriser la mobilité au sein du parc social
- 3.2.3 Développer une offre diversifiée et adaptée aux besoins: LLI, PSLA
- 3.2.4 Suivre le déploiement de l'outil du bail réel solidaire (BRS) via l'Office Foncier Solidaire (OFS) y compris dans les zones moins tendues



3.1.4 Bordères-sur-l'Echez. 8 logements adaptés aux gens du voyage

3.1.3 Maison intergénérationnelle et inclusive "l'envol" Toulouse

3.1.3 Réhabilitation Foyer Jeunes Travailleurs de Sète - Plan de relance

3.1.2 SOLIHA Lot "Fais comme chez Toi"

3.1.1 Maison du travail saisonnier des Pyrénées Orientales

3.2.4 Expérimentation OFS départementale Hautes-Pyrénées

3.2.4 OFS Occitany, 42 BRS Les reflets de Brienne

3.2.2 Plateforme "Echanger Habiter" Ile-de-France

3.2.1 Développer le PLAI adapté. Rodez Agglo Habitat

Actions inspirantes

Actions inspirantes

